COUTEVROULT

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

3.2. PLAN DE ZONAGE : LE BOURG et DAINVILLE

ECHELLE 1/2000

LEGENDE

- limite du plan
- limite de zone et de secteur
- espace boisé classé
- emplacement réservé ....
- emprise maximale pour les constructions principales
- limite de D P U
- zones de bruit liées aux infrastructures terrestres (A4, R N 36, R D 406) PRISE EN COMPTE DE L' ARTICLE 111-1 4 BANDES INCONSTRUCTIBLES 75 m

- arrêté le 29 mars 2002
- approuvé le 21 mars 2002
- vu pour être annexé à la délibération du 21 mars 2002

Modifié le 20/02/2006

COMMUNE DE VILLIERS - SUR - MORIN

COMMUNE DE VILLIERS - SUR - MORIN

GRAIGNON

SOUS GRAIGNON

E COTRAY

LES CARREAUX

LES ROCHES

LES PRIEURES

LES GROSSES NELLES

LES PETITS CHAMPS

LES NELLES

LE CLOS DE BONNEFIN

DAINVILLE

LE VIVIER

LE COUCHANT DE DAINVILLE

LES TERRES DU PRE PISSANT

LE CHEMIN DE PARIS

LA MARE AUX POISSONS

LE COUCHANT DU CHEMIN DE TERRE ROUGE

LE BOIS DE TERRE NOIRE

LE MONTOIRE

LA BOURGUIGNALLE

COUTEVROULT

LE TARTEMBOIS

LA RUE DES CHAMPS

LA RUE DES CHAMPS

LA SOUS MARGE LES CARREAUX

ND

UA

IINAa

IINAc

IINAb

IINAd

INAa

IINAe

NB

NC

UR

IINAx

INAx

INAb

LE CHAUMOIS

Paris

Autoroute A 4

Chemin d'Exploitation n° 15

Chemin d'Exploitation n° 23

Chemin d'Exploitation n° 25

Chemin d'Exploitation n° 26

Chemin d'Exploitation n° 33

Chemin d'Exploitation n° 36

Chemin d'Exploitation n° 38

Chemin d'Exploitation n° 39

Chemin d'Exploitation n° 40

Chemin d'Exploitation n° 41

Chemin d'Exploitation n° 42

Chemin d'Exploitation n° 43

Chemin d'Exploitation n° 44

Chemin d'Exploitation n° 45

Chemin d'Exploitation n° 46

Chemin d'Exploitation n° 47

Chemin d'Exploitation n°